



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

création

Question écrite n° 109102

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le Premier ministre sur la nécessité de promouvoir l'audace et le goût du risque chez les jeunes. En effet, selon un sondage IFOP (Le Monde, 5 avril 2005), le manque d'audace et le refus du risque semblent caractériser les générations montantes puisque 70 % des jeunes de quinze à trente ans souhaitent entrer dans la fonction publique. À l'heure où, pour une population comparable, la France compte à peine 17 millions d'emplois privés contre 24 millions pour la Grande-Bretagne, il apparaît indispensable de tout mettre en oeuvre pour inciter les jeunes générations à s'orienter vers le secteur privé et à créer des entreprises. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il entend prendre en ce sens. - Question transmise à M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes.

Texte de la réponse

L'analyse exposée sur la nécessité de développer l'emploi privé, notamment au bénéfice des jeunes, est partagée par le Gouvernement. Dès le début de la législature, le programme emplois-jeunes, limité au secteur non-marchand, a ainsi été mis en extinction, tandis qu'était créé un contrat jeune en entreprise destiné spécifiquement à faciliter l'accès à l'entreprise des jeunes les moins qualifiés. Des dispositifs particuliers comme le parrainage, l'EDEN, ou la déduction fiscale pour les accompagnateurs bénévoles de créateurs d'entreprise, mise en place en 2006, peuvent apporter le soutien nécessaire aux jeunes qui souhaitent créer leur entreprise. L'encouragement à développer l'apprentissage et l'alternance en général participe de cette même logique, ainsi que les actions en direction des métiers en tension (réseau des missions locales, plates-formes de vocation) vers lesquels il convient de mieux orienter les jeunes. A cet égard, la création d'un schéma national d'orientation devra permettre aux jeunes d'anticiper des trajectoires professionnelles pertinentes au regard des besoins d'emploi du pays.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109102

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11453

Réponse publiée le : 27 février 2007, page 2178